

CLASSES MOYENNES, SALARIAT ET NUMÉRIQUE

Julien Damon

04/02/2021

Les classes moyennes seront-elles balayées par la révolution numérique ? Certaines tendances à l'œuvre depuis un quart de siècle pourraient le laisser croire. Pour Julien Damon, l'affirmation d'une totale pulvérisation des classes moyennes relève cependant davantage de la prophétie que de l'observation.

Le salariat, marqueur historique capital des classes moyennes, ne donne pas de signe évident d'effondrement imminent. Au contraire même. Il n'en demeure pas moins que le numérique non seulement transforme les activités, les habitudes et les relations dans le travail et la vie privée mais fait surtout éclater les catégories et les représentations des classes moyennes. Sur fond de crise des « gilets jaunes », d'épidémie de Covid-19 et de confinements répétés, ce sujet d'importance demeure sur l'agenda politique.

Le tsunami numérique pulvérisera les formes de travail et les modes de vie des classes moyennes. Cette prophétie se psalmodie à longueur de colloques, d'essais et de rapports. Les classes moyennes, en fait les classes moyennes occidentales, seraient condamnées par la révolution digitale de l'économie. Comme tout serait en voie d'« ubérisation » (le néologisme date de 2015), les classes moyennes seraient en voie de passer à la casserole de la « disruption » radicale (comme aiment le dire les protagonistes des débats sur le numérique). En un mot, les classes moyennes seraient plus que déstabilisées, presque totalement balayées par l'automatisation, la robotisation et la numérisation croissantes des sociétés contemporaines. Discussions de savants, élucubrations de café et affirmations des technoprophètes vont très souvent dans ce sens. Avec parfois, mais pas toujours, des données sensées et des arguments frappants.

Mais qu'en est-il vraiment ? Il existe une myriade de définitions des classes moyennes. Plusieurs approches en « ni ni » les caractérisent. Catégories centrales de la distribution des revenus, elles ne sont ni riches ni pauvres. Sur un plan territorial, ces ménages vivraient dans des quartiers qui ne sont ni huppés ni défavorisés. Du point de vue des entreprises, les actifs des classes moyennes ne sont ni dirigeants ni exécutants. Du point de vue général du marché du travail, les travailleurs des

classes moyennes ne sont ni indépendants exerçant en haut de l'échelle des revenus ni indépendants contraints aux petits boulots mal rémunérés. De ces quatre approches « ni ni », il peut ressortir des tableaux contrastés, mais avec bien des similitudes. Et avec, assurément, une mesure possible des impacts passés, en cours et à venir, des transformations numériques.

Afin de proposer un portrait mesuré de ces liaisons entre le numérique et les classes moyennes, en particulier dans le monde du travail et en rapport avec une caractéristique iconique des classes moyennes, le salariat, on procédera, d'abord, en deux temps. Une première étape de raisonnement et d'étonnement peut passer par un rapide exercice de rétrospective : on regardera le monde d'aujourd'hui en reprenant des lunettes qui l'examinaient il y a vingt-cinq ans. Dans une seconde étape, on regardera le monde à venir à partir de nos craintes et regards contemporains. Instruit d'une nécessaire prudence, on tirera quelques conclusions pondérées sur l'effritement du salariat et l'effondrement des classes moyennes. En bref, une certaine démoyennisation caractérise bien l'édifice français des classes moyennes, mais sans commune mesure avec ce qui se passe ailleurs.

Démoyennisation au Nord, moyennisation au Sud

Une remarque préalable s'impose. L'analyse et les inquiétudes sur les classes moyennes sont assez largement occidentalocentrées. Leur déclin, annoncé en réalité depuis des décennies, s'observerait de plus en plus nettement. Leur situation relative est, incontestablement, de plus en plus problématique. Et le numérique contribue à cette déstabilisation. Mais ailleurs dans le monde, dans l'ancien tiers-monde, chez les émergents, dans les différents « Sud », l'affirmation des classes moyennes est un phénomène majeur, même s'il ne faut pas l'exagérer et si, surtout, la crise liée à la Covid-19 rebat en partie les cartes. En un mot, les classes moyennes des pays riches connaissent un certain crépuscule, quand les classes moyennes des pays pauvres se trouvent à l'aube de leur expansion. Démoyennisation des pays riches et moyennisation des pays pauvres. La formule recèle une grande part de vérité, et les deux dynamiques entretiennent bien des relations, sous forme de vases communicants.

Le numérique est, dans le premier cas, érigé en problème mal digéré, ébranlant des équilibres et des positions acquises. Il est, dans le deuxième cas, considéré comme une solution, presque miraculeuse, recomposant les équilibres nationaux et mondiaux. Avec le numérique, donc, le monde des classes moyennes changerait de phase. Au-delà des phrases, deux constats. Dans les pays riches, les classes moyennes sont suréquipées d'appareils numériques qui viennent bousculer la vie quotidienne, les institutions et la distribution des positions sociales. Le numérique culbute des compromis et des routines établis pendant la révolution industrielle et les années de croissance, avec des conséquences pouvant modifier négativement l'existence même des classes

moyennes. Dans les pays pauvres, le numérique permet un saut historique. Alors que ces nations n'ont pas toujours connu la révolution industrielle, ni la transition démographique et la vie sous des régimes généreux d'État providence, le numérique transforme positivement les vies des classes moyennes. Une illustration simple : la diffusion du téléphone portable y est considérablement plus répandue que l'accès à l'eau potable ou aux équipements sanitaires de base comme les toilettes. L'équipement numérique des individus permet communication, bancarisation, assurance, arrachement à sa communauté restreinte.

C'est dire combien, d'un côté, les appréhensions sont hautes et, de l'autre, les espoirs élevés. Dans les deux cas, peut-être, avec une intensité trop prononcée. Mais c'est une autre histoire, qui ne doit pas nous éloigner de notre double ambition de rétrospective (regarder ce qui se racontait hier sur l'avenir) et de prospective (tenter de regarder demain à partir de nos lunettes contemporaines).

Travail et salariat d'aujourd'hui vu d'hier : une révolution repérée

Il y a un quart de siècle, en 1995, le Commissariat général du Plan publiait un rapport à grand retentissement sur le monde du travail dans vingt ans. D'où l'idée de le relire, non pas pour distribuer bons et mauvais points au titre de l'exactitude des prévisions, mais simplement pour souligner des permanences et des changements. En 1995, donc, sous la houlette du journaliste Jean Boissonnat, un groupe de travail produit une série d'observations, projections et recommandations. Rétrospectivement, on s'amuse de quelques erreurs de prévisions démographiques. On sourit à l'évocation, optimiste, d'un problème qui ne serait plus celui du chômage mais celui de la pénurie de main-d'œuvre. Mais on doit surtout souligner la solidité des perspectives générales dessinées : affirmation de la Chine, concurrence accrue, travail métamorphosé. Les expressions « numérique » ou « économie collaborative » ne sont pas employées. Mais ce qu'elles désignent se trouve déjà très explicitement dans les développements du rapport Boissonnat. On y lit la métamorphose du travail, en particulier en ce qui concerne la partie centrale du salariat, au titre de la « croissance quantitative et qualitative de l'information dans le fonctionnement socioéconomique ». Ce n'est pas le digital, ce ne sont même pas les NTIC (qui, soit dit en passant, n'apparaissent plus ou, au moins, ne sont plus dites neuves), mais c'est l'information et l'informatisation qui provoquent une « transformation structurelle ». Alors que l'on s'esbaudit aujourd'hui de la bascule de l'achat à la location, en 1995, on notait déjà une évolution, nourrie par le « développement de l'économie de l'immatériel », de la production vers des « produits-services ». Mieux encore, le rapport Boissonnat évoque des formes nouvelles de coopération et de mobilisation des ressources relationnelles. Le développement du télétravail, particulièrement soutenu depuis début 2020 en raison des confinements, et des téléservices, eux aussi singulièrement augmentés quand les guichets physiques se ferment, contribue à de

nouveaux rapports au temps et aux territoires, avec des perspectives nouvelles de délocalisation mais aussi de plus grandes sujétions. Le rapport Boissonnat, sans prédire l'accélération particulière de ces changements depuis début 2020, les repérait déjà. À le relire, on a parfois l'impression de lire un texte écrit vingt-cinq ans et quelques crises majeures plus tard. On y picore bien des pépites, en remarques anecdotiques comme en remarques globales, sur un salariat – marqueur capital des classes moyennes – qui s'effrite, avec un droit du travail inadapté aux débordements de nouvelles formes d'emploi et d'activité. Le rapport Boissonnat n'annonce pas la dissolution des classes moyennes dans le numérique. Mais il met au jour des tendances toujours à l'œuvre actuellement. Cet exercice de rétrospective invite à l'humilité et à la prudence. Tout n'est certainement pas écrit dans le passé. Et l'avenir n'est pas forcément écrit dans le présent.

Travail et salariat de demain vu d'aujourd'hui : une révolution exagérée ?

Depuis le milieu des années 2010, il n'a probablement pas été une semaine sans un nouvel ouvrage ou une nouvelle couverture de magazine traitant des robots à l'assaut du boulot, de la place de la machine dans la vie quotidienne, de l'effilochage ou de l'écrasement des classes moyennes (dans les pays riches) au sein d'un univers socio-professionnel davantage polarisé. Intelligence artificielle (IA) et *blockchain* étaient dans tous les esprits et sur toutes les lèvres. Notons tout de même que cette IA et ce nouveau système de cryptage, en réalité très obscur pour le commun des mortels, qui étaient censés absolument tout changer, ont assez largement disparu des préoccupations, des discussions et des opérations avec les différents éléments et moments de la crise liée à la Covid-19.

Plutôt que de rendre compte de la copieuse littérature techno-enthousiaste de la décennie 2010, passons par un ouvrage à la fois solide, original et typique d'un certain techno-pessimisme au sujet des classes moyennes. Et quittons, à cet effet, la France pour un autre grand pays de classes moyennes (où les deux tiers de la population, comme dans l'Hexagone, s'auto-identifie à cette catégorie) : les États-Unis.

La situation des classes moyennes américaines, comprimées entre des riches plus riches et plus nombreux et des pauvres un peu moins pauvres mais eux aussi plus nombreux, n'est pas bonne. Et elle devrait, selon l'économiste Tyler Cowen, empirer. Sa thèse centrale, proposée au début des années 2010, porte sur la polarisation. Des gagnants (environ 20% de la population), qui savent faire fructifier le numérique, vont prospérer et vivre de façon captivante. Les perdants, remplaçables par les machines intelligentes, devenus inutiles et/ou dépossédés de toute initiative, vont voir

leurs revenus stagner ou baisser. En état de subordination intégrale, ils passeront une partie de leur temps sous contrôle total (des machines comme des consommateurs) et l'autre en abrutissement vidéos. Pour Tyler Cowen, effritement des classes moyennes et croissance des inégalités, dans un pays vieillissant, ne conduiront pas à l'émeute mais à l'abêtissement. Au fond, la perspective n'est pas neuve. Il s'agit de l'annonce récurrente des catastrophes sociales à attendre du progrès technique, ici automatisation et robotisation poussées à leurs plus hauts niveaux. Selon Tyler Cowen, la fracture numérique va dégénérer en fracturation sociale, avec une intelligence artificielle excluant les plus faibles intellectuellement. Confrontés à une diminution des revenus moyens, les Américains vont demander des produits et services de plus basse qualité, tout en réclamant des programmes sociaux plus réduits. La population, plus âgée et moins aisée, va aller vivre, télétravailler et être télé-formée dans des territoires périurbains moins équipés, mais moins coûteux. La classe moyenne typiquement américaine sera conduite à une frugalité forcée. L'ensemble fait un peu penser à Hannah Arendt (que Tyler Cowen ne cite pas) quand elle s'interrogeait sur l'avenir de sociétés de travailleurs sans travail. Avec une perspective, ici, qui n'est pas la révolte ni l'apathie, mais la défection et l'hébétude.

Cette vision, que l'on retrouve dans nombre d'autres textes, est bien celle d'un monde numérique qui bouleverse intégralement les hiérarchies sociales et les inégalités. Un monde dans lequel les classes moyennes, occidentales s'entend, perdent ce qui leur est finalement essentiel : une capacité d'ascension sociale, dont la promesse est contenue en partie dans la logique du salariat. Avec une séparation plus nette entre non plus trois catégories sociales (classes supérieures, classes moyennes et classes défavorisées), mais deux, au moins dans le monde du travail, entre les bénéficiaires de la révolution numérique et ceux qui ne peuvent vraiment en profiter.

Au-delà des ouvrages et analyses érudits, quelques illustrations bien senties apportent une information claire. Sans se cantonner au cas américain, on peut passer par quatre couvertures de *The Economist*. L'hebdomadaire britannique a publié, ces dernières années, quelques dossiers très documentés soutenant que les classes moyennes sont en passe d'être balayées par la révolution numérique, vue comme une nouvelle révolution industrielle, détruisant les métiers de cols blancs, si typiques de l'ossature des classes moyennes. Cette détérioration des conditions et positions des classes moyennes est, dans ces analyses, repérée pour les pays en général, mais très particulièrement et très puissamment aux États-Unis.



The Economist, 18 janvier 2014

Dans ce premier dossier, très explicite par la couverture, ce sont les emplois de bureau qui sont littéralement balayés par le typhon de la révolution numérique.



The Economist, 29 mars 2014

Dans ce deuxième dossier, à couverture tout aussi explicite, ce sont non seulement les métiers de bureau, mais aussi les métiers de la relation de service qui sont remplacés par le numérique et la robotisation.



The Economist, 12 mars 2016

Dans ce troisième dossier, sur l'avenir des ordinateurs, ce sont les grandes entreprises du

numérique qui sont analysées, pour leur puissance financière et leurs impacts sur le monde du travail.



The Economist, 5 octobre 2019

Dans ce quatrième dossier, ce sont les métiers de banquiers et traders qui sont remplacés par les algorithmes et les robots. Les « machines financières » remplacent les hommes.

Mais qu'en est-il pour la France ? Des analyses, que certains jugeront sombres quand d'autres les considéreront comme enchantées, estiment qu'il en va exactement de même qu'outre-Atlantique. Ces analyses reprennent les mêmes hypothèses et estimations. Les classes moyennes seraient ébranlées par le numérique et en voie d'effritement, voire d'effondrement. Au milieu des années 2010, un rapport, très documenté et beaucoup repris, publié par le cabinet Roland Berger, va exactement dans ce sens. Ce travail s'inspire d'une étude de l'université d'Oxford, parue en septembre 2013, prévoyant que 47% du total des emplois américains sont désormais menacés par le numérique. Au sein du marché de l'emploi français, les consultants estiment que 42% des métiers présentent une probabilité d'automatisation forte du fait de la numérisation de l'économie. Les métiers automatisables ne sont plus uniquement manuels, et bien des tâches intellectuelles, dont celles des professions intellectuelles supérieures (le terme appartient à la nomenclature Insee), seront prises en charge par les outils numériques. Ce rapport évalue à 3 millions le nombre d'emplois qui pourraient être détruits par la numérisation à l'horizon 2025, avec une destruction peu créatrice centrée sur des emplois de service généralement tenus non par des exécutants mais par des cadres ou des indépendants se situant parmi les classes moyennes.

Une vision pondérée

S'il y a bien des arguments allant dans le sens de l'« ubérisation » possible des classes moyennes, on peut tenter de pondérer le propos à partir de deux arguments. D'abord, dans le cas américain, l'écroulement des classes moyennes n'est pas intégral. Les difficultés y sont plus prononcées qu'en

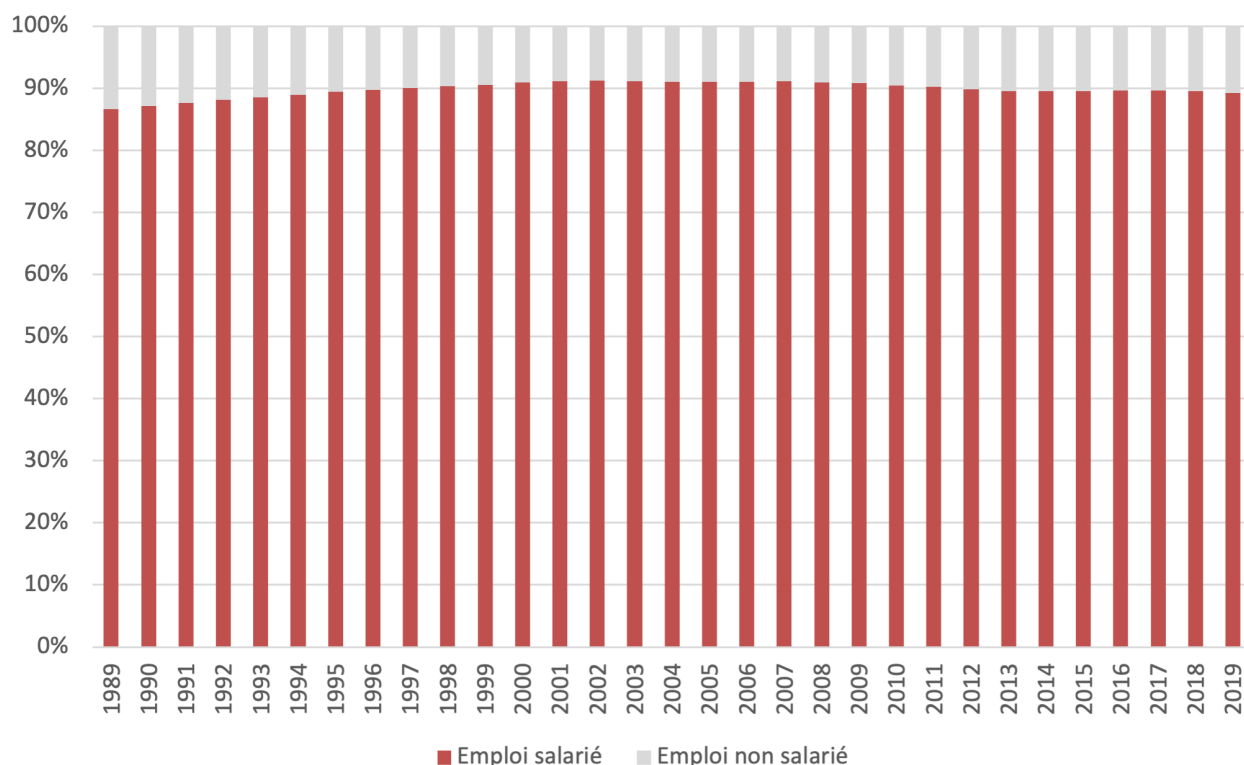
France, notamment en termes de polarisation socioéconomique et même territoriale. Le développement d'une nouvelle indépendance par rapport au salariat (mouvement des « free-lances ») est consistant. Des observateurs y voient un total retournement. D'autres, plus mesurés, rappellent que la transformation à l'œuvre procède davantage d'une multiactivité, rendue possible par la puissance numérique, que d'un enterrement définitif du salariat. Rappelons d'ailleurs qu'en Californie une grande bataille juridique concerne Uber (il n'y en a pas qu'en France), ses chauffeurs et les pouvoirs publics. Les chauffeurs sont-ils vraiment indépendants ou salariés ? Rien, en l'espèce, n'est définitivement tranché, même si la jurisprudence reconnaît de plus en plus souvent une liaison de type plus salarial que commercial. La deuxième pondération doit concerner la France. Si start-up il y a, si nouvelles applications sur smartphone et amélioration des modes de vie il y a également, il n'y a pas vraiment de total retournement dans les tendances observables, en particulier en ce qui concerne l'emploi. Les projections, certes toujours prudentes, ne signalent pas un chamboulement intégral du monde du travail, du salariat et, partant, des classes moyennes. Une position conservatrice et aveugle consisterait à dire que rien ne se métamorphose car tout se métamorphose, mais à la marge seulement. La position qui rencontre le plus de succès est celle du tsunami généralisé. Une voie équilibrée est de s'appuyer sur ce qui se passe effectivement.

En matière de travail, le salariat est bien loin de s'effriter. Des frémissements de changement sont perceptibles. Peut-être sont-ils annonciateurs de puissantes modifications, mais celles-ci ne sont pas vraiment encore à l'œuvre. Et en grandes masses, le salariat demeure largement dominant. Mieux, il semble repartir à la hausse à la toute fin des années 2010.

Au cours des années 1970 à 1990, la part de l'emploi non salarié avait beaucoup régressé, passant de plus de 20% du total des emplois à un peu plus de 10%. Au moment du rapport Boissonnat (1995 donc), le salariat gagnait encore du terrain. Cette évolution signait un renforcement continu, au moins sur le plan des volumes statistiques, des classes moyennes.

L'emploi non salarié sera au plus bas (8,9%) au milieu de la première décennie 2000 pour reprendre ensuite de l'ampleur avec la création du statut d'auto-entrepreneur, venant en complément ou en palliatif au salariat. C'est dans le secteur tertiaire que l'infléchissement vers l'indépendance est le plus net : 15% de non-salariés en 2000, 20% en 2020. Mais si évolution il y a, ce n'est pas la révolution, en tout cas pas cette révolution fréquemment annoncée. L'infléchissement de tendance est même contestable. Car, en réalité, c'est plutôt une sorte de partition assez fixe, avec 90% d'emplois salariés et 10% d'emplois non salariés, qui caractérise un monde du travail pourtant traversé et incontestablement bousculé par le numérique.

Emploi salarié et non salarié (en %)



Source : Insee.

Au regard des évolutions en cours, la prospective a souvent ce défaut, qu'aiment dénoncer les prospectivistes, de ne faire que prolonger les tendances observables, sans intérêt pour les ruptures, les « disruptions » comme on dit maintenant. Sans se projeter précisément, comme il y a vingt-cinq ans, dans vingt ou vingt-cinq ans, des exercices de prospective sur l'emploi en France n'annoncent pas de rupture radicale. Peut-être sont-ils trop timorés ? C'est certainement ce que soutiendront ceux qui aimaient, un temps, se baptiser les « barbares », insistant sur la totale nouveauté de la puissance numérique. Reste que les exercices de projection, encore une fois peut-être timides, ne montrent pas la révolution. Ainsi, la population des cadres et professions intermédiaires – un noyau des classes moyennes – devrait même progresser. Ces deux catégories rassemblaient 33% des actifs en 1992, 41% en 2012. En 2025, ils pourraient en représenter 45%, quand la proportion des indépendants pourrait avoir diminué sur la même période. Ces projections prêtent naturellement à bien des discussions et elles sont faites pour cela.

D'un côté, donc, des annonces divinatoires, enchantées ou effrayées, sur le rouleau compresseur numérique. De l'autre, des chiffres froids, relativisant puissamment ces annonces. On ne sait donc qui croire. Afin de se faire une idée, un passage par une autre matière, celle du droit, autorise une

vision plus nette. Dans le sens, cette fois-ci, d'une totale reconfiguration, concrète et juridique, du salariat et des classes moyennes. C'est le sujet du télétravail, particulièrement d'actualité.

Statuts et droit du travail chamboulés

Passons d'abord par le concret. Que nous nous estimions ou non classes moyennes, que nous soyons ou non recensables dans la catégorie, le smartphone a changé nos existences. En nous rendant d'abord dépendants de ces petites machines. C'est l'appel téléphonique, le message électronique ou le tweet dont il faut naturellement prendre connaissance dans l'instant. Les deux mondes, du travail et de la sphère privée, sont chacun pénétrés de nouvelles obligations et tentations. Au travail, on correspond de façon privée et on surfe une large partie de la journée, même pendant les réunions dites de travail. Chez soi, on répond à ses courriers professionnels. Le télétravail, qui a de nombreuses vertus, a cet effet étrange de faire pénétrer la bureaucratie à domicile. Plus globalement, la *summa divisio* du droit du travail, entre espace privé et espace de travail, a éclaté. Avec de nouvelles formes de subordination et de contrôle permanents, GPS aidant, même pour les métiers censés être les plus libres et mobiles. Des routiers aux taxis en passant par les livreurs de pizza, pour ne rien dire des centres d'appel ou des grandes plateformes logistiques, tout est sous algorithme afin d'évaluer à l'instant près la conformité et la productivité. Comme le note le professeur Jean-Emmanuel Ray, ce dont Taylor et Ford ont rêvé, les GAFA et consorts sont en train de le réaliser. Tandis que les cadres, eux, ne savent plus vraiment quand ils travaillent réellement : au bureau (où ils font bien autre chose que travailler), en déplacement (quand ils peuvent communiquer), chez eux (quand ils peuvent rédiger), sous leur douche (quand ils peuvent réfléchir sans être dérangés). Avec une de ces formules dont il a le secret, Jean-Emmanuel Ray estime d'ailleurs qu'il ne faudrait plus payer les cadres que pendant le temps de leur douche. Plus sérieusement, et plus largement, il aime dire qu'il enseigne une matière morte, le droit du travail. Quand le droit ne sait plus quand et où l'on travaille, ce qui est vrai pour les métiers de type classes moyennes salariées, il ne sait plus garantir, organiser et protéger. Au fond, ce que fait le numérique au salariat et aux classes moyennes, c'est, certes, transformer les activités, les habitudes, les relations, mais c'est surtout éclater les catégories et les représentations. Quand le numérique pénètre toutes les sphères, il n'y a plus véritablement de distinction aussi aisée, aussi immédiate, aussi visible qu'auparavant entre exécutant et dirigeant. D'autres approches « ni ni » demeurent cependant, notamment en termes de revenus ; il y a toujours des catégories intermédiaires ni riches ni pauvres. Mais les catégories socioprofessionnelles dans le monde du travail n'ont plus grand sens, en particulier lorsqu'elles datent d'une époque – le début des années 1980 – quand n'existaient ni Facebook ni Google, mais, surtout, ni Minitel ni, encore, micro-ordinateur. C'est dire !

En un mot, ce que le numérique fait au monde, c'est la création de nouveaux intermédiaires, par des plateformes technologiques. Parallèlement, tout ce qui est intermédiaire, catégories sociales intermédiaires, professions intermédiaires, ne peut que s'étioler. Le salariat perdurera certainement et très majoritairement dans les prochaines années, mais avec d'autres formes que ce que les contours contemporains du droit du travail lui accordent. Il perdurera mais avec, très probablement, une polarisation accrue en ce qui concerne les métiers et les salariés eux-mêmes.

L'incontestable polarisation

Les rapports experts s'accumulent pour documenter cette dualisation à l'œuvre. Ainsi, Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar montrent-ils, en 2015, une certaine courbe en « U » de la polarisation du marché du travail. Entre 1990 et 2012, la part des professions les moins bien payées dans la population active a augmenté de 1,2 point de pourcentage ; celle des professions rémunérées à la médiane a diminué de 0,85 point ; celle des professions les mieux rémunérées a augmenté de 1,4 point. Une telle courbe dessine, sous l'effet des nouvelles technologies, une réduction du poids des catégories socioprofessionnelles intermédiaires dans la population active et une hausse conjointe des catégories très rémunérées ou peu rémunérées. Plus récemment, un ouvrage du Cepremap détaille le recul des emplois à salaire intermédiaire au profit des emplois à bas salaire et des hautes rémunérations. Il s'agit d'étudier les variations de la structure de l'emploi en France entre 1994 et 2013 à partir des données annuelles déclarées par les entreprises sur leurs salariés. La conclusion est sans appel : les emplois à salaire intermédiaire (techniciens de niveau intermédiaire, ouvriers qualifiés et employés de bureau) ont reculé au profit des emplois à bas salaire, souvent dans les services, et des emplois à haute rémunération (notamment les travailleurs formés aux technologies qui possèdent des compétences dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, surnommés « techies »). Globalement, la part des professions à hauts et bas salaires a augmenté, alors que celle des professions à salaires intermédiaires a diminué. Dit de façon plus claire, les emplois de la classe moyenne se sont raréfiés ou ont même, pour certains, disparu, contribuant au sentiment d'un déclassement et d'une dynamique irréversible.

Pour résumer : la décennie 2010 marque l'apogée du salariat mais aussi une dualisation de ce salariat et de l'emploi, fracturant les réalités et l'idée d'une « grande classe moyenne ». Très prosaïquement, la classe moyenne inférieure se rapproche des plus modestes et des exécutants, tandis que la classe moyenne supérieure se rapproche des plus aisés et des dirigeants.

Quant à l'avenir, si rien n'est écrit au sujet des évolutions de la polarisation, il est certain que les classes moyennes de demain ressembleront aussi peu à celles d'aujourd'hui que celles-ci

ressemblent aux classes moyennes des années 1990, quand elles n'avaient ni Internet ni téléphone portable. Il y aura donc toujours des classes moyennes, mais avec des modes de vie très différents, et dans des sociétés à stratification sociale modifiée et à polarisation sociale accentuée.

Bien entendu, tout ceci se déploiera après une reprise du travail « normal », c'est-à-dire sans confinements ni télétravail totalement forcé. En sortie de crise liée à la Covid-19, la question des classes moyennes et du salariat se posera probablement en des termes peu changés. Il en ira ainsi globalement du monde du travail, même si une de ses parties singulières appelle aujourd'hui bien plus de considérations. À la frontière des classes moyennes et des catégories défavorisées, se situent ces fonctions de « back office » de la société, telles qu'analysées par Denis Maillard. Ces travailleurs, souvent en situation de sur-subordination numérique, salariés ou indépendants d'exécution, vivent des problèmes et nourrissent des critiques de type « gilets jaunes ». Pour certains applaudis pour la logistique qu'ils ont permis d'assurer pendant les confinements, ils sont en quête de reconnaissance symbolique mais aussi sonnante et trébuchante. Ils posent largement question. Non pas seulement quant à leur insertion dans une catégorie statistique précise, mais quant à leur bonne intégration dans la hiérarchie des places et des mérites. Ce qui ouvre à nouveau l'éternel sujet de la classe moyenne, notamment de son versant le plus modeste, et de la stratification sociale. Celle-ci ne devant jamais s'ossifier.